

# Directive CSRD

Comment mettre en place votre reporting ?



## Vos interlocuteurs



**Emilie AVENEL**

Expert-comptable associée en charge de l'offre CSRD du groupe TGS France

[emilie.avenel@tgs-france.fr](mailto:emilie.avenel@tgs-france.fr)



**Emeric POUHAER**

Senior Manager et responsable offre conseil RSE & CSRD

[emeric.pouhaer@tgs-france.fr](mailto:emeric.pouhaer@tgs-france.fr)



## A propos de TGS France

TGS France est un groupe français proposant une offre globale de services et de conseils pour simplifier la gestion et accélérer le développement des entreprises, dans le cadre d'une relation humaine et durable.

## Dans le top 15

Des cabinets d'expertise comptable en France

---

**1 700**

Collaborateurs

---

**+ de 100**

Agences de proximité

---

**35 000**

Clients

---

**+ de 50**

Ans auprès des entrepreneurs

# Nos domaines d'activité

## Expertise comptable

Comptes annuels et consolidés

Pilotage de la performance

Valorisation

Stratégie de financement

Délégation administrative et comptable

## Informatique

Intégration de solutions de gestion

Cybersécurité & RGPD

Infrastructure

Maintenance

## Ressources humaines

Externalisation de la paie  
et administration du personnel

Pilotage RH

Protection sociale

Audit social

## Droit des affaires

Corporate & fusions-acquisitions

Droit du travail

Droit public et associatif

Fiscalité et patrimoine

Distribution, concurrence et consommation

Informatique et nouvelles technologies

Propriété intellectuelle

## Audit

Certification des informations  
consolidées en matière de durabilité

Commissariat aux comptes

Contrôle interne

Audit de cession et d'acquisition

Audit organisationnel

Audit des systèmes d'information

## Conseil

Conseil RSE & CSRD

Conseil en stratégie & organisation

Conseil en management

Conseil en systèmes d'information

Conseil en financements publics

Conseil en fusions et acquisitions



# Réseau TGS, porte d'entrée sur le Monde

TGS France est co-fondateur et membre actif du réseau international de cabinets d'expertise comptable, d'audit, de conseil et d'avocats, **TGS**.

Le réseau TGS offre aux entrepreneurs des solutions durables et pragmatiques afin de faciliter leur implantation à l'international.



**69**  
membres

**60**  
Pays

**4 400**  
Collaborateurs

**263**  
Millions d'€ de CA



# Programme du Webinaire

# Programme du webinaire

- 1 Introduction à la CSRD
- 2 Approche méthodologique pour votre projet CSRD
- 3 Questions / Réponses



# Introduction à la CSRD

## Contexte européen – Pacte vert

La stratégie de **finance durable** associée au **pacte vert** vise à :

- rediriger les capitaux vers des investissements durables
- intégrer la durabilité dans la gestion des risques
- encourager la transparence à long terme

Objectif européen commun :  
**neutralité carbone d'ici 2050**



# Objectifs poursuivis par la CSRD

La Directive **CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)** complète la réglementation précédente sur le contenu du rapport de durabilité en fournissant aux parties prenantes des informations sur la durabilité de **meilleure qualité, fiables et comparables**

**Périmètre élargi**



En Europe: environ **50 000 sociétés** concernées à terme (~75% du chiffre d'affaires européen).  
12 000 sociétés concernées par la réglementation précédente (DPEF).  
Les SAS sont désormais dans la cible, elles ne l'étaient pas pour la DPEF.

**Cadre normatif**



Intégration de 12 normes de durabilité, appelées les ESRS (European Sustainability Reporting Standards), portant sur les 3 thématiques ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et de la notion de **double matérialité**. Le rapport de durabilité est une composante obligatoire du **rapport de gestion** dans une section dédiée et doit se présenter au format électronique, le balisage étant obligatoire.

**Responsabilité et audit**



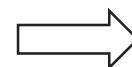
Responsabilité de la direction et de la gouvernance et nouveau rôle du comité d'audit.  
Vérification obligatoire avec une assurance limitée dans un premier temps et une assurance raisonnable en 2028.



La CSRD et les ESRS constituent une **obligation de transparence** et non une exigence de comportement

Des informations à fournir et non des comportements à adopter

**DPEF**



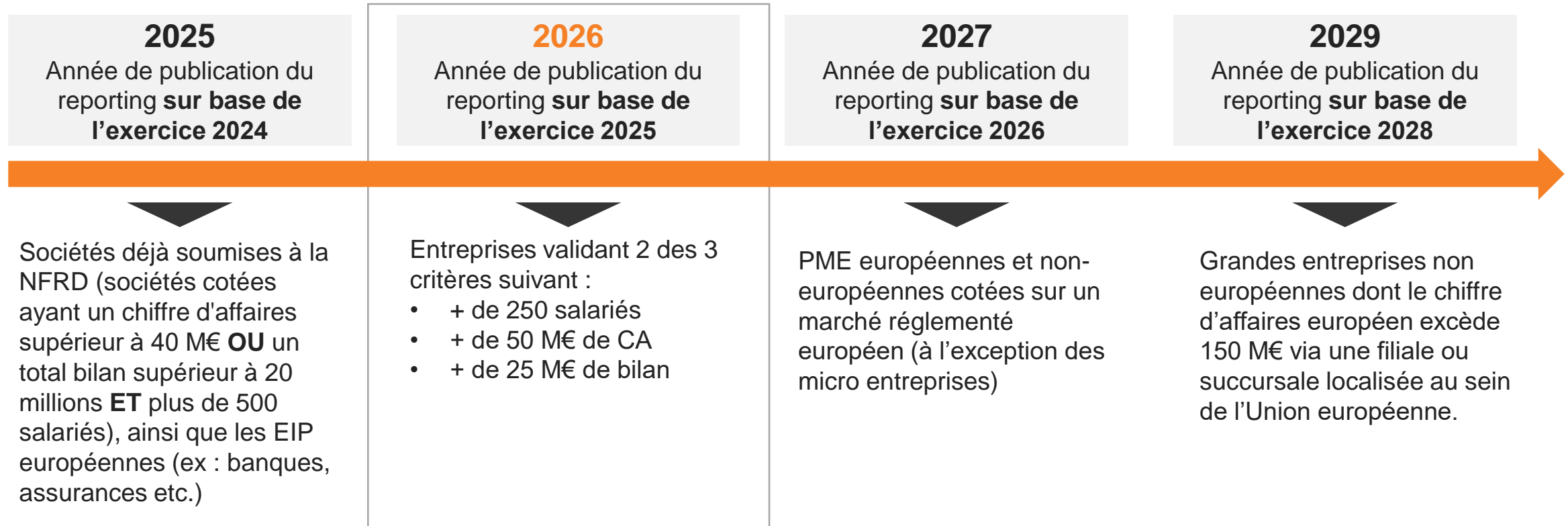
- Liberté d'indicateurs
- Disparités des pratiques
- Scope : 12 000 entreprises en Europe

**CSRD**



- **Indicateurs imposés (ESRS)**
- **Homogénéité des pratiques**
- **Scope : 50 000 entreprises en Europe**

# CSRD : pour qui et pour quand ?



# Cadre normatif et périmètre d'application pour la CSRD

## 12 normes ESRS

### A distinguer :

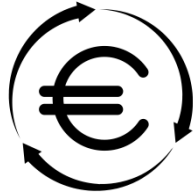
- Les informations obligatoires génériques : ESRS 1 et ESRS 2
- Les informations non obligatoires soumises à l'analyse de double matérialité et qui seront qualitatives et quantitatives

### Données reportées à ventiler sur 4 niveaux :

- Gouvernance
- Stratégie
- Impacts, risques et opportunités (IRO)
- Indicateurs et objectifs

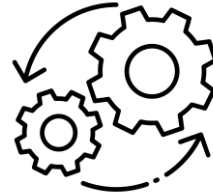


# Quels leviers de performance par la mise en place d'une stratégie RSE ?



## Economique

Répondre aux attentes nouvelles des clients, des pouvoirs publics... et s'ouvrir à de nouveaux business model



## Opérationnelle

Réduire certaines charges (consommation d'énergie, gaspillage, frais de déplacements...)



## Financement

Assurer son financement, les banques et les fonds d'investissements sont contraints de « verdir » leur portefeuille de financement



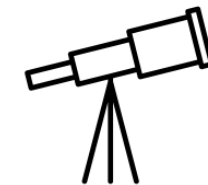
## Valorisation

Impacter positivement la valeur de l'entreprise au regard des critères RSE



## Attractivité, Motivation, Fidélisation

Offrir du sens aux collaborateurs et valoriser la marque employeur

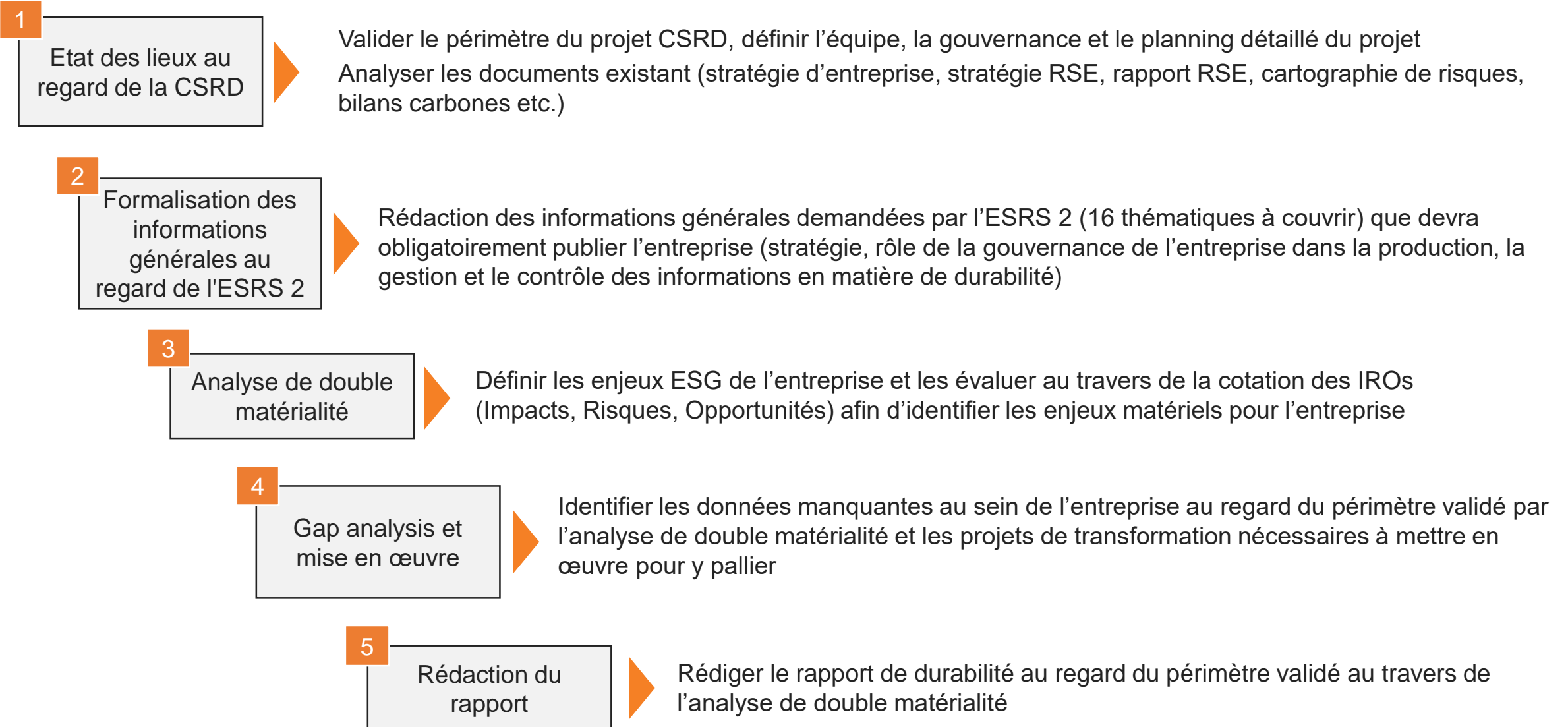


## Pérennité

Mieux maîtriser les risques auxquels l'entreprise est exposée

# Approche méthodologique pour votre projet CSRD

# L'approche méthodologique pour votre projet CSRD



# 1. Etat des lieux au regard de la CSRD

## Cadrage de la mission

- Validation de l'équipe projet interne, et du planning détaillé de l'intervention (grands jalons, ateliers de travail, livrables etc)

## Périmètre d'analyse

- Identification et validation du périmètre des activités et entités juridiques à prendre en compte dans le reporting CSRD (au regard de l'attendu défini dans l'ESRS 1)

## Cadre réglementaire

- Validation du cadre réglementaire auquel l'entreprise est soumise (au-delà du reporting CSRD, par exemple la taxonomie verte, CS3D etc.)

## Analyse de l'existant

- Analyse des principaux documents déjà existants dans l'entreprise (plan stratégique, stratégie RSE, rapport RSE, cartographie des risques, bilans carbone etc.)
- **Diagnostic comparatif entre les grands principes attendus par les normes ESRS, et les informations déjà disponibles voire publiées par l'entreprise**

## 2. Formalisation des informations générales au regard de l'ESRS 2

### 12 normes ESRS

- **ESRS 1** « Principes Généraux »  
qui a pour vocation de fixer les principes méthodologiques et les règles d'application de la directive et ne demande donc pas de publier des informations spécifiques
- **10 normes thématiques**  
construites autour des 3 piliers ESG et dont le périmètre d'application dépend de l'analyse de **double matérialité**
- **ESRS 2** « Informations générales à publier »  
qui est la seule dont **l'application est systématique** pour toutes les entreprises et donc ne dépend pas de l'analyse de double matérialité

#### Les 5 chapitres d'analyse de l'ESRS 2

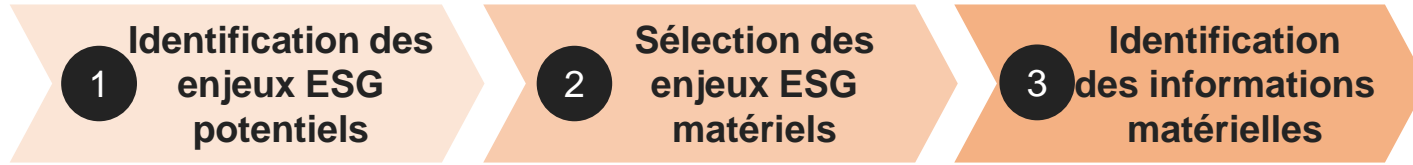


### 3. Analyse de double matérialité



Analyse de la matérialité : réalisée à 2 niveaux et s'analyse au niveau du groupe

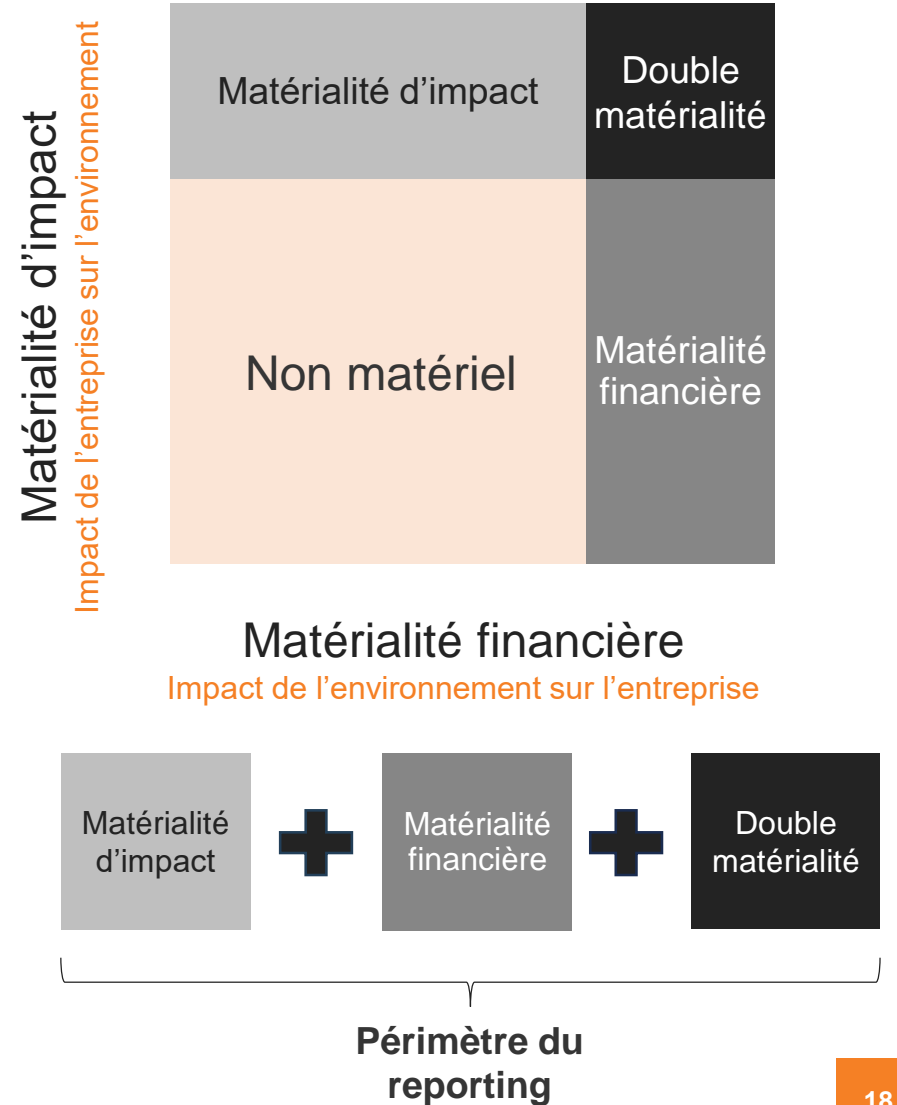
- La matérialité **des enjeux de durabilité**
- La matérialité **de l'information**



- Définir la liste « exhaustive » des enjeux ESG potentiels

- Définir le périmètre des enjeux matériels du reporting CSRD grâce à la cotation des IRO

- Identifier les informations considérées comme matérielles, c'est à dire le périmètre du reporting CSRD de l'entreprise



### 3. Analyse de double matérialité

#### Exemples d'enjeux issus du § AR.16 de la directive

**ESRS E1** : Changement climatique

➤ Atténuation du changement climatique

**ESRS E2** : Pollution

➤ Pollution de l'air

**ESRS E5** : Economie circulaire

➤ Gestion des déchets

**ESRS S1** : Effectifs de l'entreprise

➤ Conditions de travail : santé et sécurité

**ESRS G1** : Conduite des affaires

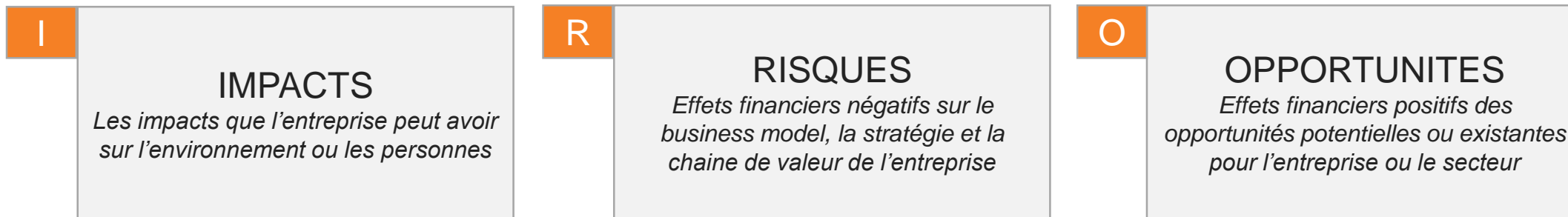
➤ Gestion des relations avec les fournisseurs et pratiques en matière de paiement

### 3. Analyse de double matérialité

**Objectif** : identifier les **Impacts, Risques et Opportunités** pour chaque enjeu de durabilité

**I** : Comment l'entreprise réduit (ou maximise) ses impacts

**RO** : Comment l'entreprise s'adapte



Comment la gouvernance prend en compte ces sujets et adapte la stratégie ?

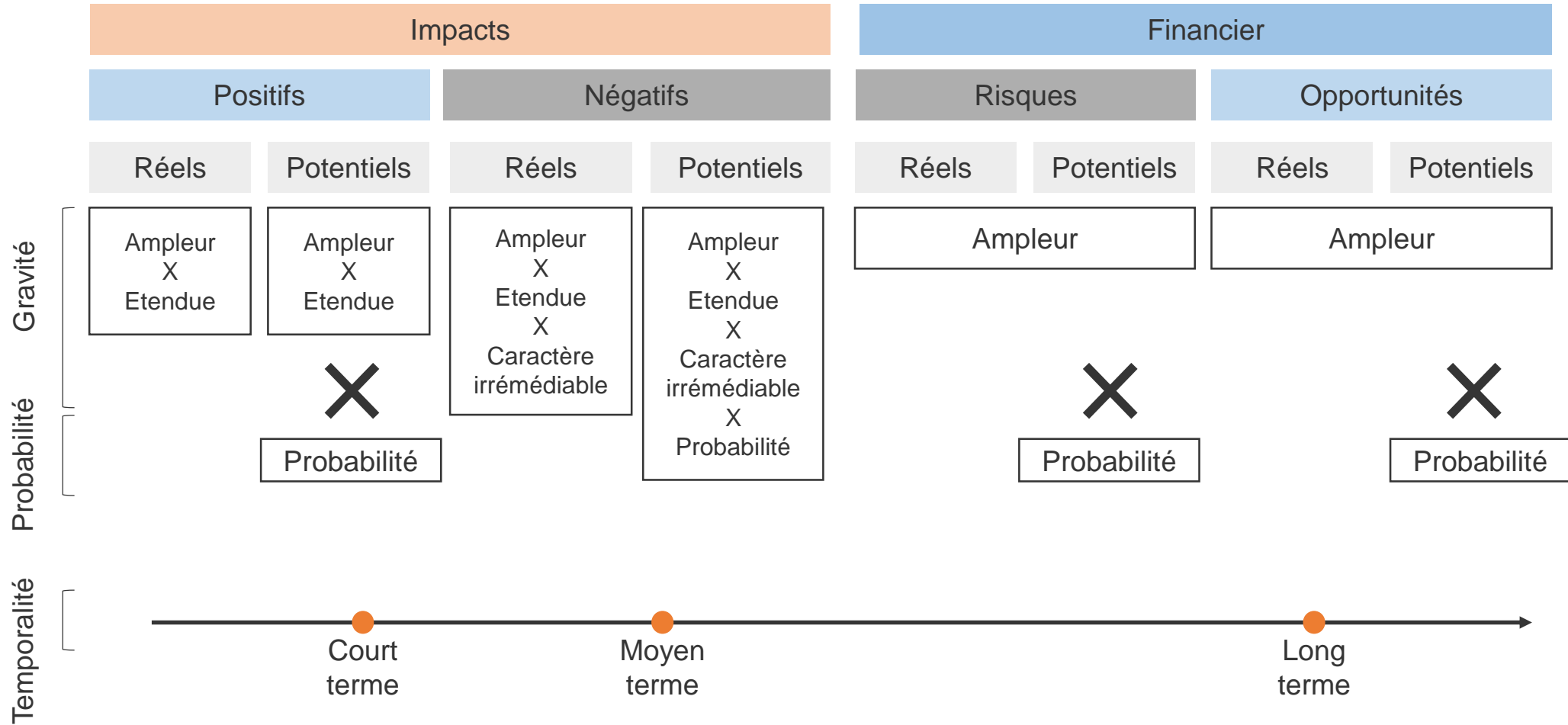
Quels sont les effets financiers de ces Impacts, Risques et Opportunités ?

Quelle est la trajectoire de l'entreprise et quels moyens met-elle en œuvre pour l'atteindre ?



### 3. Analyse de double matérialité

#### Méthodologie d'évaluation de l'importance de l'IRO



### 3. Analyse de double matérialité

#### Exemple d'identification des enjeux et d'évaluation de l'importance des IROs

##### Identification des enjeux

**Enjeux :** Conditions de travail internes

**Sous-enjeux :** Santé et sécurité

**Définition de l'enjeu :** assurer la santé et la sécurité de tous les collaborateurs du groupe sur l'intégralité des sites de production

**ESRS concernée :** ESRS S1 « Effectifs de l'entreprise »

Enjeux	Impacts	Risques	Opportunités
Assurer la santé et la sécurité de tous les collaborateurs du groupe sur l'intégralité des sites de production	<p><b>Positifs</b> Amélioration de la qualité de vie au travail, réduction des accidents sur site</p> <p><b>Négatifs</b> Accidents professionnels liés à la sécurité</p>	<p><b>Opérationnels</b> Perturbations des chaînes opérationnelles</p> <p><b>Réputationnels</b> Impact négatif sur la marque employeur</p>	<p><b>Réputationnelles</b> Réputation et attractivité du groupe générant une réduction du turn-over et des coûts de recrutement</p> <p><b>Opérationnelles</b> Sécurisation et accélération de la croissance de l'activité</p>

Impact	Type	Gravité	Probabilité
<b>Négatifs :</b> Accidents professionnels liés à la sécurité	Potentiel	Ampleur : 4 - Elevé Etendue : 3 - Moy Caractère irrémédiable : 3 - Moy	3 - Moyenne

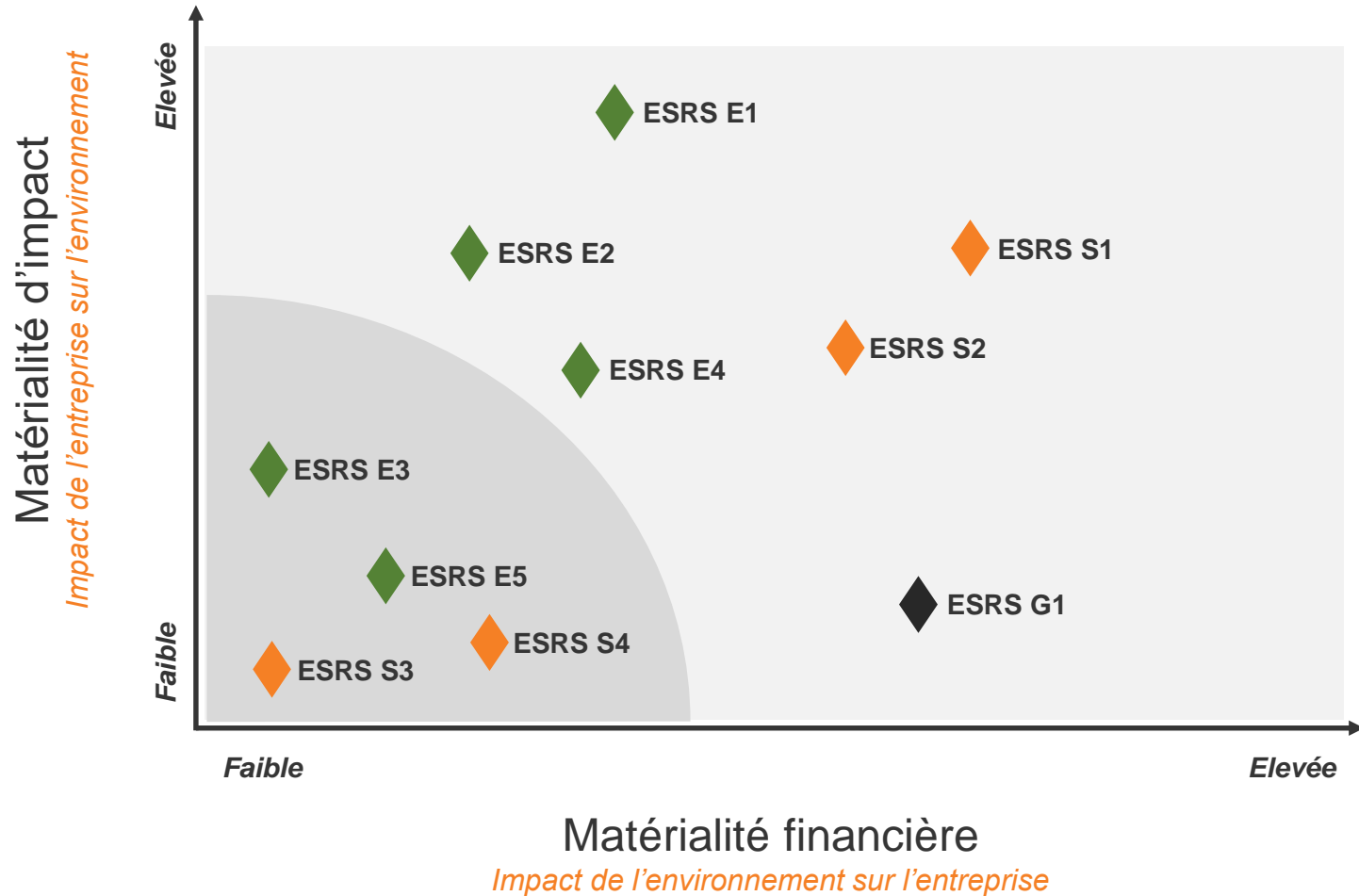
Risques	Type	Gravité	Probabilité
<b>Opérationnels :</b> Perturbation des chaînes opérationnelles	Potentiel	Ampleur : 3 - Moy	3 - Moyenne

Opportunités	Type	Gravité	Probabilité
<b>Opérationnels :</b> Sécurisation et accélération de la croissance de l'activité	Potentiel	Ampleur : 2 - Faible	3 - Moyenne

Moyen terme

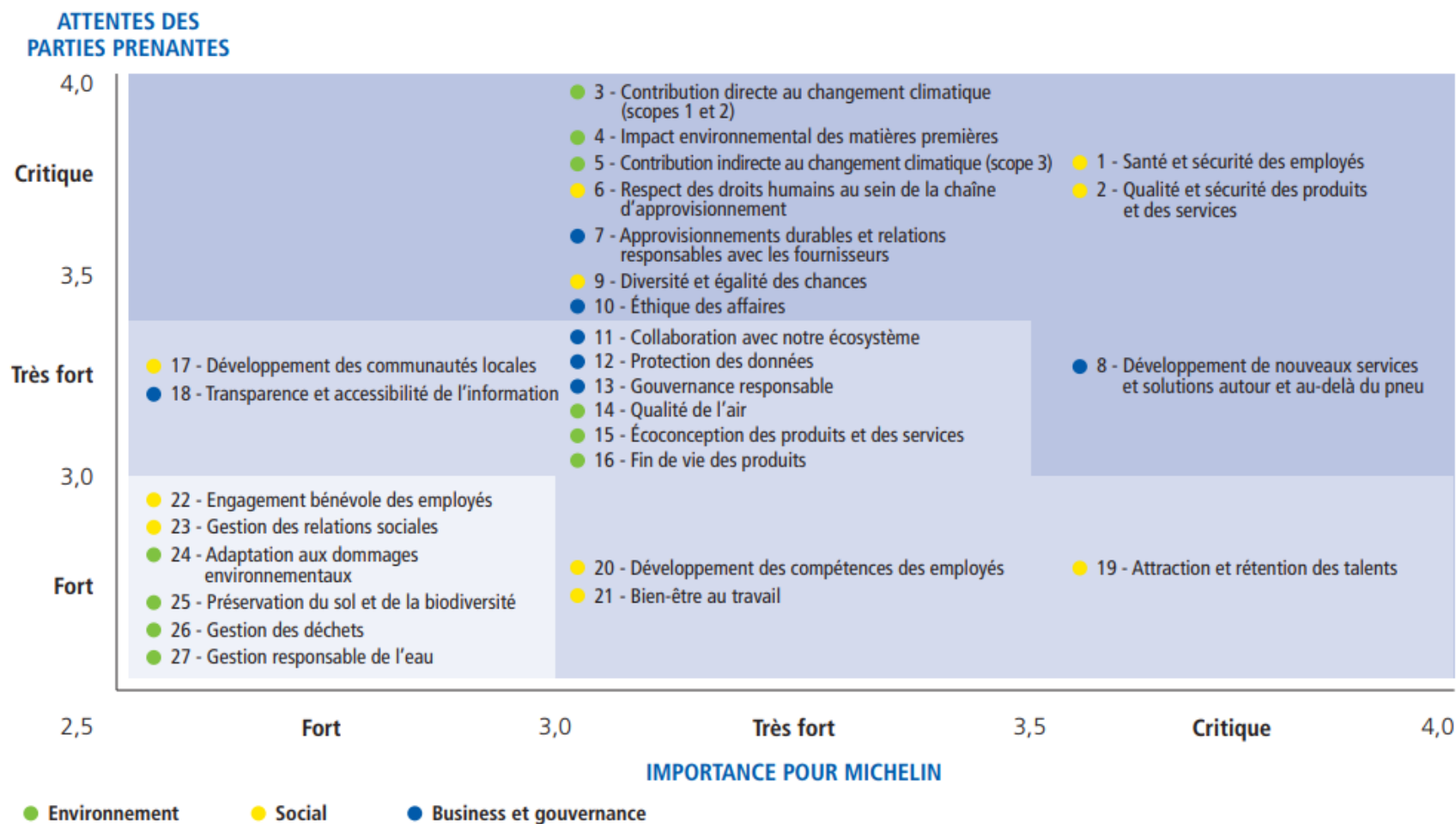
### 3. Analyse de double matérialité

Illustration de la matrice de double matérialité



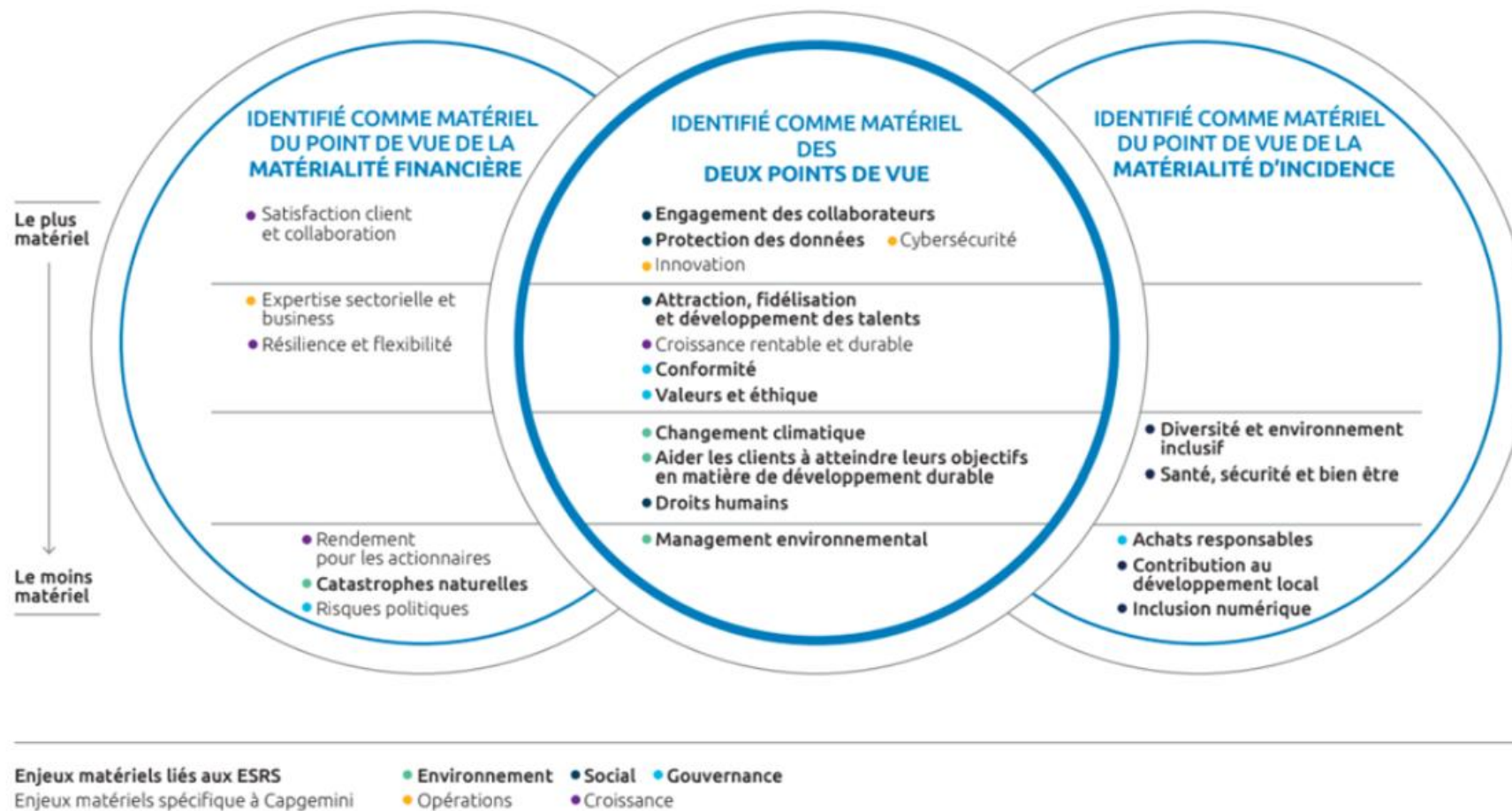
- Le positionnement matériel ou non de chacune des ESRS dépendra du résultat de la cotation des IROs
- La représentation sous format matriciel n'est pas une obligation, chaque entreprise peut décider de son propre schéma de présentation
- La représentation graphique ne doit pas obligatoirement se limiter aux ESRS. Il est possible d'afficher un niveau plus fin (par exemple, au niveau des sous-enjeux)

### 3. Analyse de double matérialité



Source : Michelin

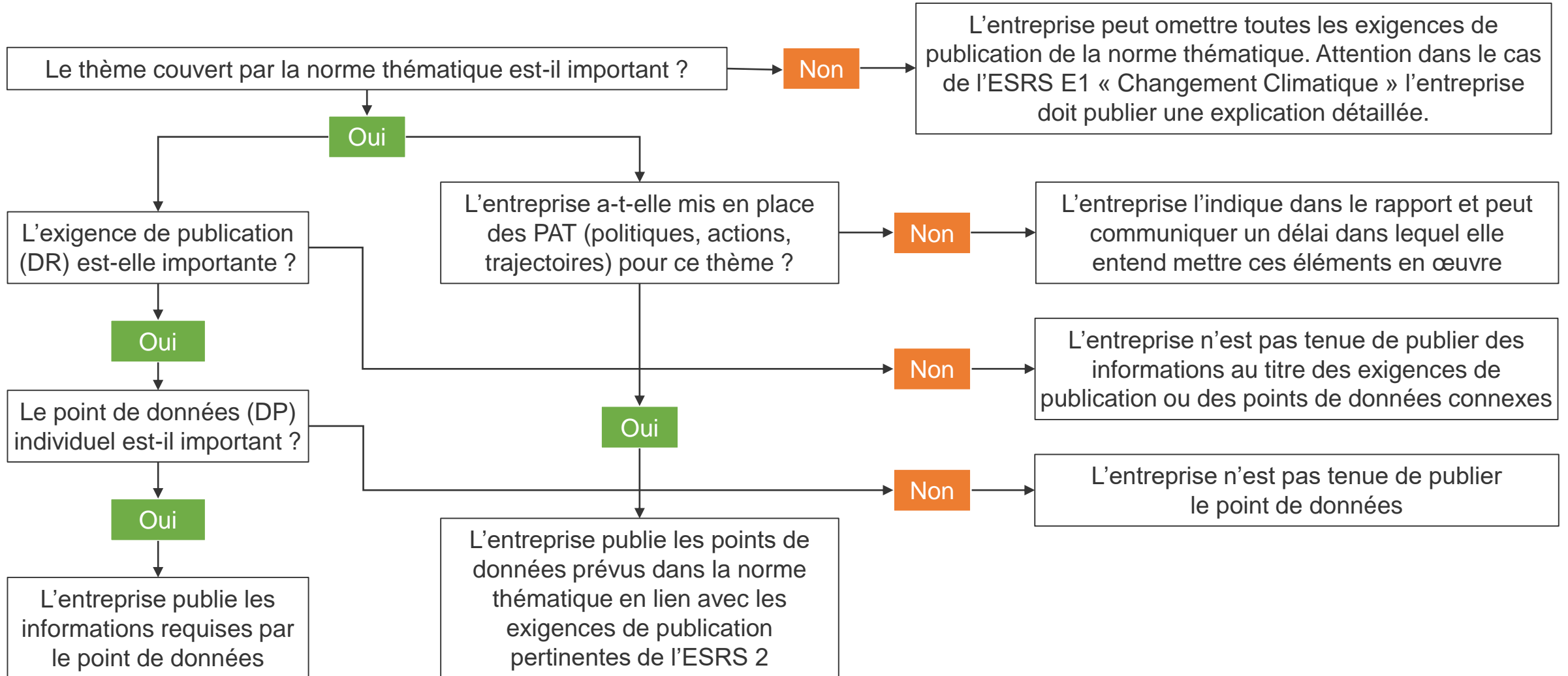
### 3. Analyse de double matérialité



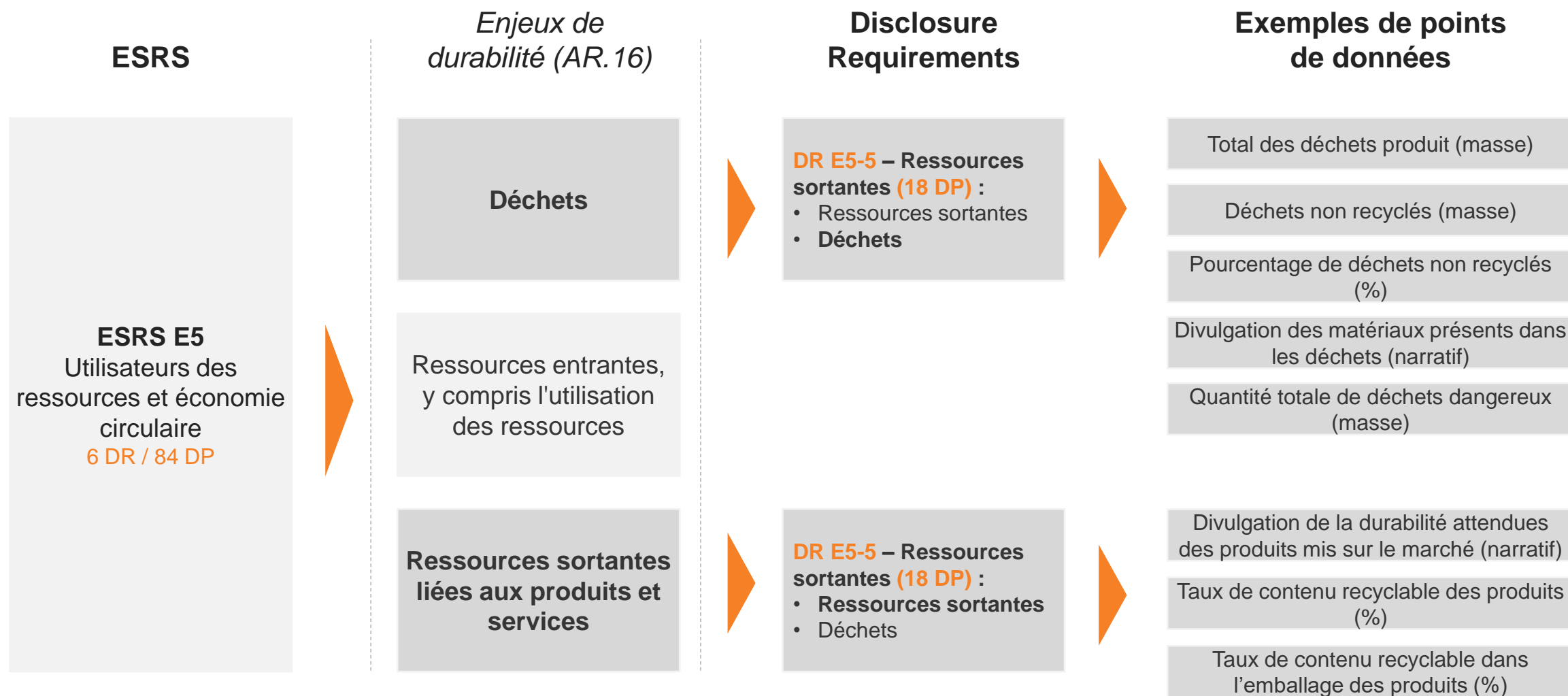
Source : Cap Gemini

### 3. Analyse de double matérialité

#### Diagramme décisionnel permettant de déterminer les informations à inclure au titre des ESRS



### 3. Analyse de double matérialité

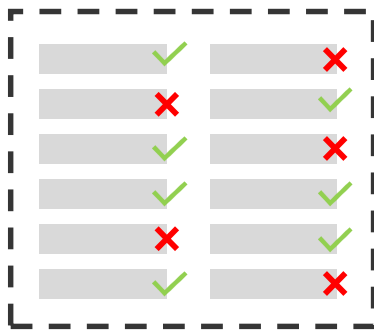


## 4. Gap analysis et mise en œuvre

**Objectif** : identifier les **données** dont ne dispose pas encore l'entreprise à inclure dans son périmètre de reporting validées par l'analyse de double matérialité et/ou exigées par l'ESRS 2, et les **chantiers de transformation** à mettre en œuvre pour combler cet écart



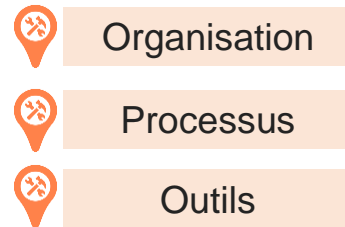
### Périmètre du reporting



✓ Données disponibles et au format attendu par la CSRD

✗ Données indisponibles ou sous un format différent de l'attendu CSRD

### Identification des chantiers à mettre en œuvre afin de combler les écarts



### Priorisation et pilotage de la mise en œuvre



- **Priorisation des chantiers** en fonction des enjeux et des moyens
- Pilotage de la réalisation



*Il ne s'agit pas uniquement de combler des « trous » dans les processus ou les outils afin de consolider et/ou transformer une donnée existante à des fins de reporting. C'est aussi l'opportunité **d'enrichir la stratégie RSE de l'entreprise** afin de pouvoir répondre à certaines attentes de la CSRD*

## 5. Rédaction du rapport

L'ESRS 1 prévoit la **structure du rapport de durabilité** qui sera intégré dans le **rapport de gestion** comprenant 4 parties :

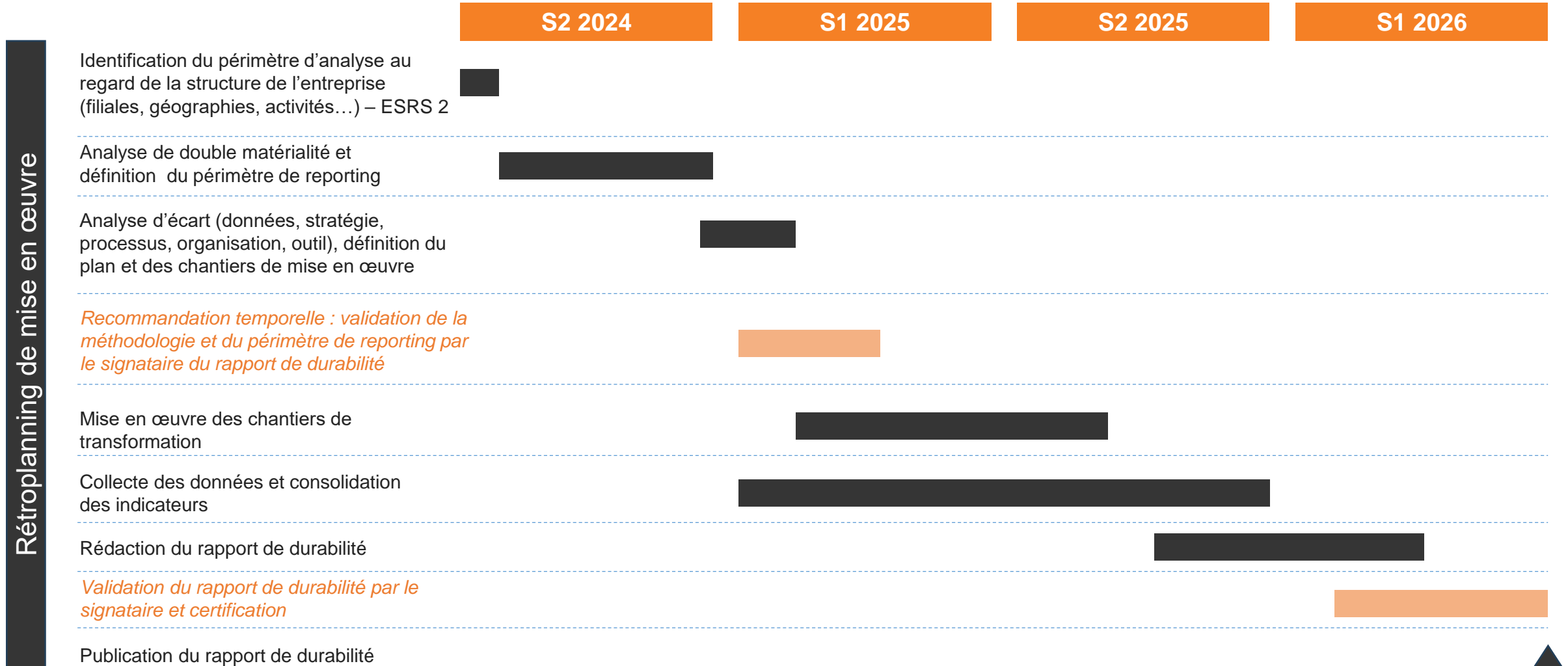
Le rapport de durabilité sera certifié par un organisme tiers indépendant ou le commissaire aux comptes habilité à certifier les rapports de durabilité.

Cette vérification aboutit à l'émission d'une assurance limitée sur la conformité et sincérité du rapport de durabilité.

<b>Informations générales (ESRS 2)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exigence de publication des informations relatives à la stratégie et au rôle de la gouvernance de l'entreprise dans la production, la gestion et le contrôle des informations en matière de durabilité</li><li>• Liste des exigences de publication respectées</li><li>• Tableau de tous les points de données découlant d'autres actes législatifs de l'UE</li></ul>
<b>Informations environnementales pertinentes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taxonomie verte</li><li>• Pour chaque thématique pertinente :<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Exigences de publication liée à la gestion des impacts, risques et opportunités et aux métriques et cibles (IRO, SBM, MDR)</li><li>➤ Exigences de publication supplémentaires de l'ESRS sectorielle</li><li>➤ Informations supplémentaires potentielles spécifiques de l'entité</li></ul></li></ul>
<b>Informations sociales pertinentes</b>	<p>Pour chaque thématique pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Exigences de publication liée à la gestion des incidences, risques et opportunités et aux métriques et cibles (IRO, SBM, MDR)</li><li>➤ Exigences de publication supplémentaires de l'ESRS sectorielle</li><li>➤ Informations supplémentaires potentielles spécifiques de l'entité</li></ul>
<b>Informations de gouvernance pertinentes</b>	<p>Pour chaque thématique pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Exigences de publication liée à la gestion des incidences, risques et opportunités et aux métriques et cibles (IRO, SBM, MDR).</li><li>➤ Exigences de publication supplémentaire de l'ESRS sectorielle</li><li>➤ Informations supplémentaires spécifiques de l'entité</li></ul>

## 6. Rétroplanning de votre projet CSRD

Notre préconisation de rétroplanning théorique à suivre afin d'assurer la publication du premier rapport de durabilité en 2026 :



Rétroplanning de mise en œuvre

Merci pour votre temps

Des questions ?

